

## UNIVERSITÉ DE GENÈVE

## Prix Nessim Habib

1. M. N. HABIF, Ingénieur des Arts et Métiers, met à la disposition de l'Université de Genève la somme de francs suisses 10 000.– pour attribuer un prix de ce montant à l'auteur d'un travail ou à l'inventeur, qui a contribué d'une manière importante à l'augmentation ou à l'amélioration des connaissances ou de l'utilisation de la cellulose végétale ou de ses dérivés synthétiques.
2. La nature du travail doit être d'ordre chimique ou physique (y compris la mécanique), éventuellement biologique.
3. Les candidats sont admis sans distinction d'âge, de race, de sexe, de nationalité ou de tout autre critère. Ils doivent faire parvenir leurs manuscrits ou publications avant le premier mai 1959 au Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Genève. Les travaux déjà publiés ne doivent pas être antérieurs au premier mai 1952; la date de publication est décisive. Les manuscrits ou publications restent la propriété intellectuelle de leurs auteurs. Les travaux doivent être rédigés en français, en allemand ou en anglais.
4. Le prix est indivisible.
5. Le nom des candidats et le contenu de leurs mémoires ne seront pas divulgués à l'exception du nom du lauréat.
6. Le jury sera composé d'une part du donateur ou de son représentant dûment mandaté; d'autre part du Doyen de la Faculté des Sciences et des membres de cette faculté que le Doyen ou le Conseil de Faculté ou le Bureau du Sénat jugeront utile de lui associer. Les décisions seront prises à l'unanimité.
7. Le prix sera attribué à l'occasion du 4<sup>e</sup> Centenaire de l'Université de Genève, en l'année 1959.
8. Aucun recours contre le Jugement du Jury n'est possible; le nom des jurés ni leurs opinions ne seront divulgués.
9. Les conditions du présent concours seront rendues publiques par voie de communication aux bureaux des principales Sociétés de chimie nationales du monde avec prière de publication dans leurs organes.
10. Le jury a le droit d'attribuer le prix à l'auteur d'un mémoire qui remplit les conditions énoncées sous 1 à 3, même si ce mémoire n'a pas été présenté par son auteur.